

3

Période terminée le 31 juillet 2003
Rapport trimestriel



Les agences de voyages et la distribution

- CONSULTOUR
- VOYAGES EXIT
- ANYWAY
- CLUB VOYAGES (FRANCE)

Les voyageurs expéditifs

- KILOMÈTRE VOYAGES (une division de DMC Transat)
- RÊVATOURS
- VACANCES AIR TRANSAT
- WORLD OF VACATIONS/NOLITOUR
- BROK'AIR
- VACANCES AIR TRANSAT (FRANCE)
- LOOK VOYAGES (société détenue à 99,2 %)

Les voyageurs réceptifs et les services à destination

- AIR TRANSAT HOLIDAYS USA
- DMC TRANSAT (société détenue à 71,5 %)
- JONVIEW CANADA (société détenue à 35,8 %)
- TRAFIC TOURS (société détenue à 40 %)
- TOURGREECE (société détenue à 40 % par Look Voyages)

Le transport aérien

- AIR TRANSAT
- HANDLEX
- STAR AIRLINES (société détenue à 44,3 % par Look Voyages)

- Amérique du Nord
- Europe

Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyageurs implantés au Canada et en France. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assuré une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages.

Transat offre à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Elle veut conserver son statut de chef de file au Canada et devenir une figure importante de l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe.

Siège social

Transat A.T. inc.

Place du Parc

300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2

Téléphone : (514) 987-1660

Télécopieur : (514) 987-8035

Agent des transferts

et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare
du Canada

Cote officielle

Les actions ordinaires
et les débentures cotées de
la société sont inscrites à la cote
de la Bourse de Toronto sous
les symboles TRZ et TRZ.DB.

Rapport de gestion pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003

Le présent rapport de gestion passe en revue les résultats de notre société et doit être lu avec les états financiers consolidés non vérifiés du troisième trimestre de 2003 et de 2002, les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés du troisième trimestre de 2003 et le rapport annuel 2002 incluant le rapport de gestion et la rubrique sur les risques et les incertitudes. Les risques et incertitudes énoncés dans le rapport de gestion du rapport annuel 2002 et dans la notice annuelle 2002 déposés auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières sont incorporés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés.

Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions «nous», «notre» ou «la société», sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

États consolidés des résultats

Trimestre terminé le 31 juillet 2003 par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2002

- Les revenus ont diminué de 51,3 millions de dollars, soit une baisse de 10,3 %;
- La marge bénéficiaire a diminué de 15,2 millions de dollars, soit 85,7 %;
- Une charge de restructuration de 6,6 millions de dollars a été comptabilisée (4,3 millions de dollars après impôts);
- La perte nette est de 5,8 millions de dollars (sans compter la charge de restructuration après impôts), soit un déclin de 11,5 millions de dollars.

Période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003 par rapport à la même période terminée le 31 juillet 2002

- Les revenus ont augmenté de 131,2 millions de dollars, soit une hausse de 8,4 %;
- La marge bénéficiaire s'est accrue de 0,1 million de dollars;
- Une charge de restructuration de 10,3 millions de dollars a été comptabilisée (6,9 millions de dollars après impôts);
- Le bénéfice net a augmenté de 0,9 million de dollars (sans compter la charge de restructuration après impôts).

Bilans consolidés

Au 31 juillet 2003 par rapport au 31 octobre 2002

- Les espèces et quasi-espèces ont augmenté de 67,3 millions de dollars.

États consolidés des flux de trésorerie

Trimestre terminé le 31 juillet 2003 par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2002

- Les flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation ont diminué de 29,2 millions de dollars, soit 39,4 %;
- Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont diminué de 12,9 millions de dollars.

Période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003 par rapport à la même période terminée le 31 juillet 2002

- Les flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation ont diminué de 89,0 millions de dollars, soit 44,6 %;
- Les flux de trésorerie liée aux activités de financement ont diminué de 64,1 millions de dollars, soit 210,0 %.

RÉSULTATS

Trimestre terminé le 31 juillet 2003 par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2002 et neuf mois terminés le 31 juillet 2003 par rapport aux neuf mois terminés le 31 juillet 2002

Revenus

Pour la période terminée le 31 juillet (en milliers de dollars)

	Trois mois				Neuf mois			
	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %	2003 \$	2002 \$	Écart \$	Écart %
Canada	289 628	333 196	(43 568)	(13,1)	1 265 964	1 152 304	113 660	9,9
France et autres	154 493	162 181	(7 688)	(4,7)	426 055	408 546	17 509	4,3
Total	444 121	495 377	(51 256)	(10,3)	1 692 019	1 560 850	131 169	8,4

Nous tirons nos revenus des voyagistes expéditifs, du transport aérien, des agences de voyage, de la distribution, des voyagistes réceptifs et des services offerts à destination.

La baisse globale des revenus s'est produite presque uniquement au Canada si on compare le présent trimestre à la période correspondante en 2002. Cette baisse s'explique principalement par une diminution globale du nombre de voyageurs (19 %). Cette baisse s'explique aussi principalement par les contrecoups du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

Si on compare les deux périodes de neuf mois, on constate que près de 87 % de l'augmentation des revenus est attribuable au Canada. Ce phénomène s'explique par l'augmentation des prix pendant les deux premiers trimestres de 2003 puisque le nombre total des voyageurs n'a pas augmenté sensiblement.

Dépenses d'exploitation

Pour la période terminée le 31 juillet (en milliers de dollars)

	Trois mois				Neuf mois			
	2003	2002	Écart		2003	2002	Écart	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Canada	283 355	313 724	(30 369)	(9,7)	1 205 212	1 094 915	110 297	10,1
France et autres	158 235	163 963	(5 728)	(3,5)	439 031	418 289	20 742	5,0
Total	441 590	477 687	(36 097)	(7,6)	1 644 243	1 513 204	131 039	8,7

Nos dépenses d'exploitation sont principalement constituées des frais directs, des salaires, des commissions, de l'entretien, du carburant, des frais de manutention et de la location d'aéronefs.

Comme nos revenus, nos dépenses d'exploitation ont diminué presque uniquement au Canada si on compare le présent trimestre à la période correspondante en 2002. La baisse est principalement attribuable à une diminution de nos frais directs. Lorsque nous comparons les deux périodes de neuf mois, nous constatons que plus de 84 % de l'augmentation des dépenses d'exploitation provient aussi du Canada. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des frais directs.

Segmentation géographique

Canada

Au Canada, les recettes ont diminué, principalement en raison d'une baisse de 19 % du nombre de voyageurs si l'on compare le présent trimestre à la période correspondante en 2002. Ce déclin est attribuable aux contrecoups du SRAS. Le SRAS a eu une incidence défavorable très importante à une période extrêmement critique. Le cumul de l'année est toutefois plus élevé de plus de 10 % pour la présente période de neuf mois comparativement à la période correspondante de 2002; cette hausse est due principalement aux augmentations de prix et à l'augmentation du nombre total de voyageurs (2,1 %). Cette augmentation totale, enregistrée pendant les six premiers mois de l'exercice 2003, résulte d'une augmentation de 11,6 % du nombre de voyageurs par rapport à la période correspondante de 2002, et d'une hausse des prix.

Pour le présent trimestre, nos marges bénéficiaires (définies comme les revenus moins les dépenses d'exploitation) ont décliné à 2,2 % par rapport à 5,8 % pour le trimestre correspondant en 2002; cette baisse est due à nos dépenses d'exploitation. En effet, ces dépenses n'ont pas diminué de manière directement proportionnelle à nos revenus à cause des frais fixes compris dans nos dépenses d'exploitation qui ne fluctuent pas dans la même proportion que nos revenus. En outre, pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, nos marges bénéficiaires ont été relativement stables, s'étant maintenues à 4,8 % alors qu'elles étaient de 5,0 % en 2002. Cela est dû aux augmentations de prix des deux premiers trimestres de l'exercice 2003 qui ont atténué les effets des résultats du troisième trimestre.

Comme il a été indiqué dans les rapports de gestion des premier et deuxième trimestres, nous avons revu les activités de nos voyagistes et nos activités de distribution, afin de déterminer nos efficacités opérationnelles et les économies de coûts potentielles, et nous avons terminé un examen en profondeur de notre flotte.

Plusieurs initiatives ont par la suite été réalisées.

C'est en effet à la suite de cet examen que nous avons annoncé, le 7 avril 2003, la réorganisation des activités d'un de nos voyagistes canadiens dans le but de placer chacune des lignes de produits commercialisés par ce voyagiste dans le contexte d'affaires où elle a le plus de possibilités de se développer de façon économiquement rentable. Cette décision s'est traduite par le licenciement de quelque 150 employés.

Par ailleurs, le 5 mai 2003, nous avons annoncé de nouvelles réductions d'effectif se chiffrant à environ 500 employés chez notre filiale aérienne et chez d'autres voyagistes canadiens. Le ralentissement de la demande observé dans le secteur touristique en raison de la guerre en Irak, de la poursuite de la menace terroriste et des contrecoups du SRAS et de la surcapacité sur le marché nous ont incités à réorganiser nos activités et à réduire nos coûts. À ce jour, nous avons réduit notre capacité de manière considérable. Deux de nos avions de la flotte n'ont pas été renouvelés en avril 2003, ce qui a entraîné une réduction de 10 % de notre capacité. En outre, en raison principalement de la crise du SRAS, nous avons réduit de 15 % de plus notre capacité.

Nous avons également annoncé, le 20 août 2003, la conclusion d'une entente de partenariat avec WestJet Airlines Ltd. (WestJet); en vertu de cette entente d'une durée de deux ans, nous noliseraons les avions de WestJet pour des destinations vacances dans le sud. La valeur de l'entente est estimée à 29,0 millions de dollars pour la première saison (novembre à avril). Grâce à cette entente de partenariat, nous serons en mesure d'étendre notre offre de services dans de nouveaux marchés et de mieux servir nos clients actuels.

Enfin, le 11 septembre 2003, nous avons annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à éliminer graduellement l'utilisation de nos six appareils Lockheed L-1011-500 d'ici le 30 avril 2004. Ce plan, qui fait suite à l'engagement que nous avons pris plus tôt cette année d'examiner la flotte, a été durement affecté par les événements mentionnés ci-dessus. Le plan prévoit que trois avions seront éliminés d'ici le 31 octobre 2003, un quatrième sera mis au rancart en janvier 2004, et les deux derniers, d'ici le 30 avril 2004. Par conséquent, nous ajouterons un appareil Airbus A310 par mois en février, mai et juin 2004, ainsi qu'un quatrième appareil Airbus de réserve pendant l'exercice 2004, ce qui harmonisera notre flotte et réduira nos dépenses d'exploitation puisque nous n'utiliserons alors que deux types d'avions. Le plan entraînera, au quatrième trimestre, une charge d'environ 34,0 millions de dollars pour coûts de restructuration avant impôts pour les avions qui seront graduellement éliminés, ainsi qu'un amortissement accéléré d'environ 6,0 millions de dollars avant impôts pour les appareils Lockheed L-1011-500 qui seront utilisés jusqu'au 30 avril 2004.

Ces mesures auront comme résultat l'élaboration d'un programme de restructuration dont il est question ailleurs dans le présent rapport de gestion.

France et autres

En Europe, tant les revenus que les dépenses ont diminué pendant le présent trimestre par rapport à la période correspondante en 2002. Cette diminution est surtout due à une baisse de plus de 20 % du nombre de voyageurs. Les contrecoups du SRAS, la situation économique en France et la surcapacité sur le marché continuent d'avoir une incidence défavorable sur nos activités en Europe.

Pour les périodes de neuf mois terminées le 31 juillet, le taux de change a eu une incidence significative sur nos opérations.

En dollars canadiens, on constate une augmentation des revenus et des dépenses pour la période de neuf mois période terminée le 31 juillet 2003 comparativement à la période correspondante en 2002.

Par contre, une comparaison des revenus et des dépenses en euros pendant les deux périodes montre que les revenus et les dépenses ont baissé, ce qui se traduit par des marges négatives en Europe. On a enregistré en Europe une baisse de 9,6 % du nombre de voyageurs au cours de la présente période de neuf mois par rapport à la même période l'an dernier.

La perte globale enregistrée en Europe par rapport à l'an dernier, tant pour le présent trimestre que pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet, est attribuable à Look Voyages. Elle a été en partie compensée par l'amélioration de nos autres activités en France, notamment grâce à Anyway, notre agence de voyages en ligne.

Notre examen des activités de nos voyageurs a aussi eu une incidence sur nos activités en France. Le 10 février 2003, nous avons annoncé la restructuration de la gestion de certaines activités en France dans le but de mieux faire face aux nouveaux défis et aux nouvelles opportunités que présente le marché de la France de même que pour améliorer la rentabilité de nos activités françaises. C'est ainsi que nous avons annoncé, le 5 mai 2003, le plan social, tel que requis par la loi Française, qui touche quelques 90 employés en France. Nous avons terminé les négociations avec les autorités de réglementation en France. Nous avons ainsi comptabilisé une somme de 4,3 millions de dollars à notre charge de restructuration liée à cette réorganisation, principalement pour couvrir les indemnités de licenciement des employés. Dans le cadre de notre engagement relativement à cette réorganisation, nous investirons également une somme additionnelle de 15,0 millions de dollars dans nos opérations en France. Nous prévoyons que cette réorganisation nous permettra de commencer à réaliser des économies pendant le quatrième trimestre du présent exercice.

Par ailleurs, le 4 septembre 2003, nous avons annoncé que nous avons entrepris des discussions avec des acheteurs potentiels en vue de la vente d'Anyway, notre agence de voyages en ligne.

Charge de restructuration

Conformément aux objectifs énoncés dans notre rapport annuel 2002, la société continue à se concentrer sur la réduction de ses coûts, à développer ses efficacités opérationnelles et à réajuster au besoin tout produit ou service qui ne donne pas les résultats escomptés. C'est ainsi que la société a établi un programme de restructuration au cours du deuxième trimestre du présent exercice. Ce programme inclut un changement à la structure de gestion et une réorganisation qui touche la nature et le dosage de ses activités en France et au Canada. La guerre en Irak et le SRAS, qui ont pesé sur la demande, ont aussi précipité la nécessité d'un programme de restructuration. Ces événements ont en outre profondément affecté l'examen de notre flotte, et leur incidence sera comptabilisée avec notre charge de restructuration pendant le prochain trimestre.

Il est prévu que le montant total de notre charge de restructuration ne dépassera pas 50 millions de dollars, avant impôts, d'ici le 31 octobre 2003. De ce montant, quelque 34 millions de dollars reflètent la réduction de la valeur de la flotte qui sera comptabilisée au quatrième trimestre.

Le montant comptabilisé pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2003 s'élève à 6,6 millions de dollars, soit la quasi totalité des charges en espèces. Le montant comptabilisé pour la période prenant fin le 31 juillet 2003 s'élève à 10,3 millions de dollars et comprend des charges en espèces de 9,6 millions de dollars et une réduction de la valeur de l'actif de 0,8 million de dollars. Les charges en espèces sont constituées principalement par les indemnités de cessation d'emploi et les frais de résiliation de contrats.

Notre programme de restructuration lié à nos activités de voyageur expéditif tant en France qu'au Canada est maintenant complété. Nous prévoyons que l'ensemble de notre programme sera presque complété au cours de l'exercice 2003 et que des économies d'environ 12,0 à 14,0 millions de dollars en découleront au cours de l'exercice 2004.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration pour le trimestre et la période de neuf mois prenant fin le 31 juillet 2003.

Pour la période terminée le 31 juillet (en milliers de dollars)

	Montant imputé dans le présent trimestre	Montant cumulatif	Cumul des prélèvements		Solde au 31 juillet 2003
			Monétaires	Non monétaires	
	\$	\$	\$	\$	\$
Prestation de cessation d'emploi	6 003	8 411	4 781	—	3 630
Frais de résiliation de contrats	440	959	519	—	440
Réduction de la valeur d'actifs	46	766	—	766	—
Autre	108	209	209	—	—
Total	6 597	10 345	5 509	766	4 070

Amortissement

L'amortissement est calculé sur les immobilisations (acquises et louées) et sur les autres actifs constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

Les dépenses d'amortissement sont demeurées relativement stables, affichant une diminution de 9,9 % pour le présent trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2002. En ce qui concerne le cumul de l'année, les dépenses d'amortissement ont augmenté de 0,7 million de dollars (2,2 %), en raison principalement des acquisitions d'immobilisations en 2002.

Intérêts

Les intérêts sur la dette à long terme, les contrats de location-acquisition et les dében- tures ont baissé de 0,5 million de dollars (16,0 %), se chiffrant à 2,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003 par rapport à 3,2 millions de dollars pour le trimestre corres- pondant de l'exercice précédent. Par ailleurs, durant les neuf premiers mois de 2003, les dépenses en intérêts ont diminué de 1,8 million de dollars (18,9 %), pour se chiffrer à 7,6 millions de dollars, contre 9,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces diminutions s'expliquent par la réduction de la dette et par les fluctuations du taux de change.

Les autres intérêts et frais financiers ont diminué de 0,8 million de dollars (51,0 %) pour se chiffrer à 0,8 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003, par rapport à 1,5 million pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de diverses sommes non signifi- catives. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2003, ces dépenses ont accusé une baisse de 1,0 million de dollars (26,8 %) pour se chiffrer à 2,9 millions de dollars par rapport à 3,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 1,1 million de dollars (90,0 %) pour atteindre 2,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003, par rapport à 1,3 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En outre, durant les neuf premiers mois de l'exercice 2003, les revenus d'intérêts ont augmenté de 3,1 millions de dollars (91,5 %) pour atteindre 6,5 millions de dollars. Ces augmentations s'expliquent par un accroissement du solde des espèces et des quasi-espèces, autant pour le présent trimestre que pour les neuf mois précédents, comparativement aux périodes correspondantes en 2002.

Écart de change sur les éléments monétaires à long terme

À la suite des modifications apportées au chapitre 1650 du Manuel, *Conversion des devises étrangères*, tous les gains et toutes les pertes de change portant sur les éléments moné- taires à long terme, qui étaient autrefois reportés et amortis, sont maintenant inclus dans le résultat net de l'année. Cette nouveauté se traduit pour le présent trimestre par une amélioration de 0,2 million de dollars de nos résultats, comparativement à une réduction de 0,5 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'année précédente. Concernant le cumul de l'année, elle se traduit par une amélioration de 3,3 millions de nos résultats comparativement à une amélioration de 1,3 million pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Voir la section *Modifications comptables* pour en savoir plus.

Quote-part du bénéfice net des sociétés satellites

La réduction du bénéfice net des sociétés satellites au cours du présent trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2002 et l'augmentation de la perte nette des mêmes sociétés pendant la présente période de neuf mois comparativement à la période correspondante en 2002 est due principalement à notre quote-part des résultats de notre ligne aérienne française, pour les motifs discutés dans la section *France et autres*.

Impôts sur les bénéfices

La récupération d'impôt sur les bénéfices s'est élevée à 4,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003, comparativement à 0,3 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est due principalement à l'effet de la perte d'exploitation et à la charge de restructuration comptabilisées pendant le trimestre. Sans

compter la *quote-part du bénéfice net des sociétés satellites*, le taux d'imposition réel s'est chiffré à 30,0 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003 et à 9,5 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2002. La variation s'explique principalement par la comptabilisation, pendant le trimestre terminé le 31 juillet 2002, des recouvrements liés aux pertes associées à certaines de nos activités en France pendant les neuf premiers mois de la période, ce qui a considérablement réduit le taux d'imposition réel pour cette période.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, nos dépenses en impôts se chiffrent à 3,6 millions de dollars, comparativement à 3,2 millions de dollars pour la période correspondante en 2002. Sans compter la *quote-part du bénéfice net des sociétés satellites*, les taux d'imposition réels ont été de 70,9 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, et de 44,0 % pour la période correspondante en 2002. Le taux élevé de la présente période s'explique par les effets de la charge de restructuration. Si l'on exclut les effets de la charge de restructuration, on constate que les taux d'imposition réels sont comparables.

Perte nette

En conséquence des éléments présentés dans la section portant sur les résultats, notre perte nette s'est chiffrée à 10,1 millions de dollars, soit 0,33 \$ par action, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003, comparativement à un bénéfice net de 5,7 millions de dollars, soit 0,15 \$ par action, pour le trimestre correspondant de l'année précédente. Si on ne tenait pas compte des effets après impôts de notre charge de restructuration, notre perte nette serait de 5,8 millions de dollars, soit 0,20 \$ par action. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour calculer les montants par action est de 32 811 000 pour le présent trimestre et de 32 458 000 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, notre perte nette s'élève à 1,7 million de dollars, soit 0,13 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 4,3 millions de dollars, soit 0,09 \$ par action pour la période correspondante de l'année précédente. Si on ne tenait pas compte des effets après impôts de notre charge de restructuration, notre bénéfice net serait de 5,2 millions de dollars ou 0,08 \$ par action. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour calculer les montants par action est de 32 773 000 pour la présente période et de 32 404 000 pour la période correspondante de l'année précédente.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Pour la période terminée le 31 juillet (en milliers de dollars)

	2003	Trois mois		2003	Neuf mois	Écart
	\$	2002	Écart	\$	2002	\$
		\$	\$		\$	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	45 037	74 279	(29 242)	110 352	199 342	(88 990)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 293)	(7 951)	5 658	(9 546)	(27 035)	17 489
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(14 087)	(1 168)	(12 919)	(33 509)	30 602	(64 111)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	28 657	65 160	(36 503)	67 297	202 909	(135 612)

Au 31 juillet 2003, nous avons 327,4 millions de dollars en espèces et quasi-espèces, dont 83,4 millions de dollars détenus en fiducie ou autrement réservés, contre 260,1 millions de dollars au 31 octobre 2002 (dont 101,3 millions de dollars détenus en fiducie ou autrement réservés). Notre bilan fait état d'un ratio de liquidité générale de 1,1 et d'un fonds de roulement de 52,6 millions, comparativement à un ratio de liquidité générale de 1,1 et à un fonds de roulement de 41,8 millions au 31 octobre 2002. Nous avons aussi accès à des marges de crédit non utilisées s'élevant à 60,1 millions de dollars.

L'actif total a connu une hausse de 4,0 millions de dollars (0,5 %) pour atteindre 777,5 millions, contre 773,5 millions de dollars au 31 octobre 2002. L'avoir des actionnaires a connu une légère baisse de 2,6 millions de dollars pour se chiffrer à 191,1 millions, alors qu'il était de 193,7 millions de dollars le 31 octobre 2002.

Activités d'exploitation

La réduction de 29,2 millions de dollars observée dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation comparativement aux trimestres terminés le 31 juillet est due principalement à la réduction des activités d'exploitation pendant le présent trimestre.

La réduction de 89,0 millions de dollars des fonds de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui apparaît après une comparaison des périodes de neuf mois terminées les 31 juillet s'explique en grande partie par une baisse de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation. La réduction s'explique principalement par une variation plus faible des dépôts des clients au cours de la période de neuf mois comparativement à la variation correspondante pour la même période de 2002. La variation a été plus prononcée en 2002 parce que la comparaison a été faite avec les données au 31 octobre 2001, soit la période qui a suivi immédiatement les événements du 11 septembre, alors que les dépôts des clients étaient très bas.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement sont de 5,7 millions de dollars moins élevés dans le présent trimestre que dans le trimestre correspondant de 2002, principalement en raison du moins grand volume d'acquisitions d'immobilisations.

Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement sont de 17,5 millions moins élevés dans la présente période de neuf mois que dans la période correspondante de 2002 en raison du moins grand volume d'acquisitions d'immobilisations et de la baisse des investissements dans les autres actifs.

Activités de financement

Pour le présent trimestre, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont été supérieurs de 12,9 millions de dollars aux fonds utilisés pour le trimestre correspondant de 2002, principalement en raison des versements plus élevés sur notre dette à long terme, sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et sur les emprunts bancaires.

Les flux de trésorerie employés dans les activités de financement pour la présente période de neuf mois sont plus élevés de 64,1 millions de dollars que pour la période correspondante de 2002, ce qui s'explique en grande partie par l'émission de 51,1 millions de dollars de débetures convertibles en février 2002 et l'émission de 21,9 millions de dollars de débetures en janvier 2002. Pour l'exercice en cours, il y a eu uniquement des versements sur notre dette à long terme, sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et sur nos emprunts bancaires.

Nous croyons que nous serons en mesure de nous acquitter de nos obligations au moyen des fonds dont nous disposons, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur nos facilités de crédit existantes.

Le 28 février, nous avons annoncé le renouvellement de notre facilité de crédit à terme rotatif, venue à échéance en février 2003. Notre facilité de crédit bancaire renouvelée s'élève à 90,0 millions de dollars et vient à échéance en août 2004.

MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2003, nous avons mis en application les modifications apportées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) au chapitre 1650 de son Manuel, intitulé «Conversion des devises étrangères», le nouveau chapitre 3870 du Manuel, intitulé «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», le nouveau chapitre 3063 intitulé «Dépréciation d'actifs à long terme», au nouveau chapitre 3475, «Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités» et la nouvelle Note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 (NOC), «Informations à fournir sur les garanties».

Depuis le 1^{er} novembre 2002, les normes du chapitre 1650 exigent que la totalité des gains et pertes de change non réalisés sur les actifs et les passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme et les obligations en vertu de contrats de location-acquisition, qui ont antérieurement été reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante des éléments connexes. L'application de ces modifications s'est faite de façon rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. Nous avons ainsi comptabilisé aux bénéfices non répartis une charge cumulative d'ouverture de 1,6 million de dollars relativement à la radiation de la perte de change non amortie sur les éléments monétaires à long terme. Cette charge constitue une imputation hors caisse et n'a pas d'incidence sur nos espèces et notre situation de trésorerie.

Le nouveau chapitre 3870 du Manuel s'applique aussi à l'exercice débutant le 1^{er} novembre 2002. En vertu de cette nouvelle norme, l'ICCA préconise, sans l'imposer, une méthode fondée sur la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribuées aux employés, mais permet de présenter les valeurs pro forma du bénéfice net et du bénéfice par action obtenues en calculant le coût des rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur dans une note afférente aux états financiers. Ces recommandations s'appliquent aux attributions consenties à compter de la date d'adoption. Nous avons choisi de présenter, par voie de note afférente aux états financiers, l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et le bénéfice par action pro forma comme si nous avions appliqué la méthode de la juste valeur. Par conséquent, l'adoption de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

Le nouveau chapitre 3063 a été adopté le 1^{er} mai 2003. Il établit des normes de constatation, de mesure et d'information relativement à la dépréciation d'actifs à long terme. Il exige qu'une perte de valeur soit constatée lorsque la valeur comptable d'un actif long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur. Le chapitre précise que la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. L'adoption de ces normes aura une incidence sur les états financiers du prochain trimestre puisque nous avons annoncé, dans une autre section du présent rapport de gestion, notre plan d'abandonner progressivement l'utilisation d'une partie de notre flotte.

Le nouveau chapitre 3475 du manuel est entré en vigueur le 1^{er} mai 2003. Les nouvelles normes s'appliquent aux opérations de sortie amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter de sa date d'adoption. Ces nouvelles recommandations définissent les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicable aux actifs à long terme destinés à être sortis par vente ainsi qu'autrement que par vente. Le chapitre précise particulièrement les critères à respecter afin de classer un actif à long terme comme destiné à la vente et spécifie qu'un tel actif soit mesuré au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des frais de vente. Les nouvelles recommandations fournissent également les normes de présentation et d'information relatives à l'abandon d'activités. L'adoption de cette nouvelle norme n'aura aucune incidence sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

La NOC-14 est en vigueur pour le second trimestre, donc à compter du 1^{er} février 2003. Selon cette note, le garant doit communiquer les renseignements importants concernant les garanties qu'il a fournies, peu importe qu'il doive ou non verser un paiement en vertu de ces garanties. Cette NOC vise à améliorer la transparence des informations fournies par le garant sur les obligations et les risques résultant de l'octroi des garanties. L'adoption de cette norme d'orientation n'aura aucun effet sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la société.

PERSPECTIVES

Nous avons prédit, au début de l'année, que 2003 présenterait de grands défis et, nous nous sommes fixé divers objectifs.

Au cours du présent trimestre, nous avons subi les effets négatifs du SRAS et nous nous attendons à ce que ces répercussions continuent à se faire sentir pendant le quatrième trimestre puisque les réservations pour l'ensemble de la saison d'été ont souffert.

En France, la situation économique commence à manifester des signes positifs. Par contre, nous prévoyons que Look continuera d'enregistrer des pertes au quatrième trimestre.

Nous entrevoyons toutefois des signes d'amélioration pour 2004. Nous nous attendons à une saison d'hiver forte. Le partenariat conclu avec WestJet viendra renforcer une saison d'hiver déjà prometteuse et l'élimination graduelle d'une partie de notre flotte d'aéronefs nous permettra de réaliser des économies tout au long de l'exercice de 2004.

Les autres éléments de notre programme de restructuration permettront de réaliser des économies additionnelles.

Même si nous prévoyons que les résultats de la société pour le quatrième trimestre seront inférieurs aux résultats de la même période de 2002, nous pensons avoir jeté les bases pour que les mesures prises permettent d'arriver à des réductions de coûts et à des efficacités opérationnelles, et d'offrir les produits et les services rentables que nous nous sommes engagés à atteindre au début de l'exercice.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient également des déclarations prospectives à l'égard de notre société. Étant donné leur nature, ces déclarations comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux qui y sont envisagés. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 10 septembre 2003.

Bilans consolidés

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Au 31 juillet 2003	Au 31 octobre 2002 [redressés – note 2]
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces <i>[note 3]</i>	327 420	260 123
Débiteurs	82 525	101 613
Impôts sur les bénéfices à recevoir	4 199	15 139
Actifs d'impôts futurs	2 297	1 352
Stocks	8 793	10 124
Frais payés d'avance	37 161	48 389
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts et coûts de remise en état des moteurs et cellules	22 358	33 850
Total de l'actif à court terme	484 753	470 590
Dépôts et coûts de remise en état des moteurs et cellules	17 929	17 707
Actifs d'impôts futurs	29 926	18 028
Immobilisations	153 178	169 316
Écarts d'acquisition	70 317	69 935
Autres éléments d'actif	21 402	27 892
	777 505	773 468
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires	8 727	18 618
Créditeurs et charges à payer	273 414	249 852
Dépôts de clients et revenus reportés	124 823	136 078
Versements sur la dette à long terme et sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	25 232	24 257
Total du passif à court terme	432 196	428 805
Dette à long terme	10 115	21 455
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	18 774	36 990
Déventures	29 791	29 226
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	52 230	35 614
Part des actionnaires sans contrôle et autres éléments de passif	17 423	15 925
Passif d'impôts futurs	25 850	11 710
	586 379	579 725
Avoir des actionnaires		
Capital-actions <i>[note 5]</i>	111 248	110 200
Déventures convertibles et composante capitaux propres d'une débenture	52 838	52 786
Bénéfices non répartis	24 525	28 636
Bons de souscription	4 122	4 122
Écarts de conversion reportés	(1 607)	(2 001)
	191 126	193 743
	777 505	773 468

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés des résultats

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) (non vérifiés)

	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2003	2002	2003	2002
	\$	[redressés-note 2] \$	\$	[redressés-note 2] \$
Revenus	444 121	495 377	1 692 019	1 560 850
Dépenses d'exploitation	441 590	477 687	1 644 243	1 513 204
	2 531	17 690	47 776	47 646
Amortissement	9 634	10 687	31 122	30 455
Coûts de restructuration [note 4]	6 597	—	10 345	—
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats location-acquisition et les débentures	2 721	3 239	7 592	9 366
Autres intérêts et frais financiers	756	1 543	2 860	3 907
Revenus d'intérêts	(2 395)	(1 260)	(6 507)	(3 398)
Écarts de change sur les éléments monétaires à long terme	114	(72)	(2 681)	(49)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	(649)	(2 085)	2 902	27
	16 778	12 052	45 633	40 308
Bénéfice (perte) avant les postes suivants	(14 247)	5 638	2 143	7 338
Impôts sur les bénéfices				
Exigibles	856	2 180	674	2 891
Futurs	(5 258)	(2 517)	2 905	348
	(4 402)	(337)	3 579	3 239
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(9 845)	5 975	(1 436)	4 099
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(243)	(233)	(250)	186
Bénéfice net (perte nette) de la période	(10 088)	5 742	(1 686)	4 285
Bénéfice net (perte nette) par action				
Bénéfice (perte) par action	(0,33)	0,15	(0,13)	0,09
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,33)	0,15	(0,13)	0,09

États consolidés des bénéfices non répartis

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2003	2002
	\$	[redressés-note 2] \$
Bénéfices non répartis au début de la période, solde déjà reporté	30 243	25 879
Modification d'une convention comptable [note 2]	(1 607)	(3 644)
Bénéfices non répartis au début de la période	28 636	22 235
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1 686)	4 285
Frais d'émission de débentures convertibles, déduction faite des impôts futurs y afférents d'environ 703 \$	—	(1 280)
Intérêts sur la composante capitaux propres de débentures, déduction faite des impôts y afférents de 1 066 \$ (739 \$ en 2002)	(2 425)	(1 371)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	24 525	23 869

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2003	2002	2003	2002
	[redressés-note 2]	[redressés-note 2]	[redressés-note 2]	[redressés-note 2]
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(10 088)	5 742	(1 686)	4 285
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sortie (retrées) de fonds				
Amortissement	9 634	10 687	31 122	30 455
Écarts de change sur les éléments monétaires à long terme	114	(72)	(2 681)	(49)
Coûts de restructuration [note 4]	46	—	766	—
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(649)	(2 085)	2 902	27
Impôts futurs	(5 258)	(2 517)	2 905	348
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	243	233	250	(186)
Intérêts sur déventures	205	208	613	456
Marge brute d'autofinancement	(5 753)	12 196	34 191	35 336
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	47 527	51 217	57 800	137 525
Variation nette dans les dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	3 263	10 866	18 361	26 481
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	45 037	74 279	110 352	199 342
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	(2 141)	(5 632)	(11 801)	(21 500)
Autres éléments d'actif	(449)	(1 059)	(130)	(4 684)
Remboursement de dépôts	130	50	3 095	3 548
Augmentation de dépôts	—	(1 310)	(877)	(4 692)
Dividendes reçus de sociétés satellites	167	—	167	293
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 293)	(7 951)	(9 546)	(27 035)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emprunts bancaires	(2 317)	3 853	(10 277)	11 634
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(11 770)	(4 745)	(23 683)	(17 067)
Autres éléments de passif	—	3 392	2 007	3 104
Produit de l'émission d'actions ordinaires	—	15	744	800
Intérêts sur déventures convertibles	—	—	(2 300)	—
Dette à long terme – crédit à terme rotatif	—	(3 861)	—	(41 061)
Produit de l'émission de déventures, net des frais d'émission	—	—	—	70 987
Augmentation d'autres éléments de la dette à long terme	—	178	—	2 205
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(14 087)	(1 168)	(33 509)	30 602
Variation nette des espèces et quasi-espèces	28 657	65 160	67 297	202 909
Espèces et quasi-espèces au début de la période	298 763	222 368	260 123	84 619
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	327 420	287 528	327 420	287 528

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

[Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers à l'exception des options, des montants par option et par actions] [non vérifiés]

Note 1 Base de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la *note 2*. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont cycliques, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2002.

Note 2 Modifications de conventions comptables

Conversion de devises

Le 1^{er} novembre 2002, la société a adopté rétroactivement les modifications contenues dans le chapitre 1650 «Conversion des devises étrangères» du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'«ICCA»). Les modifications exigent que la totalité des gains et pertes de change non réalisés sur les actifs et les passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme et les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. Auparavant, les gains et les pertes de change non réalisés sur les éléments monétaires à long terme étaient reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante des éléments connexes. L'application de ces modifications s'est traduite, le 1^{er} novembre 2001, par l'imputation aux bénéfices non répartis de la radiation du solde des pertes de change reportées, comptabilisées à titre d'autres éléments d'actif, de 3 644 000 \$ [1 607 000 \$ le 31 octobre 2002]. Elle a également eu pour effet de diminuer le bénéfice net et le bénéfice par action de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2002 de 563 000 \$ et de 0,02 \$ respectivement, d'augmenter le bénéfice net et le bénéfice par action de 1 281 000 \$ et de 0,04 \$ respectivement pour la période de neuf mois terminée à la même date et, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, d'augmenter le bénéfice net et le bénéfice par action de 2 037 000 \$ et de 0,06 \$ respectivement. L'application de ces modifications a eu comme effet de diminuer la perte nette et la perte par action de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2003 de 242 000 \$ et 0,01 \$ respectivement et de diminuer la perte nette et la perte par action de la période de neuf mois terminée à la même date de 3 284 000 \$ et 0,10 \$.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2002, la société a adopté prospectivement les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3870 «Rémunérations et autres paiements à base d'actions» du Manuel de l'ICCA. En vertu de cette nouvelle norme, l'ICCA préconise, sans l'imposer, une méthode fondée sur la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribuées aux employés, mais permet de présenter les valeurs pro forma du bénéfice net et du bénéfice par action obtenu en calculant le coût des rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur dans une note afférente aux états financiers. Les recommandations du chapitre s'appliquent aux attributions consenties à compter de la date d'adoption de cette norme. La société a choisi de présenter, par voie de note afférente aux états financiers consolidés, l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et le bénéfice par action pro forma comme si la société avait appliqué la méthode de la juste valeur aux attributions consenties à compter de la date d'adoption de cette norme. Par conséquent, l'adoption de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la société.

Note 2 Modifications de conventions comptables (suite)

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Le 1^{er} mai 2003, la société a adopté les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3475 «Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités» du Manuel de l'ICCA. Les nouvelles normes s'appliquent aux opérations de sortie amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter de sa date d'adoption. Ces nouvelles recommandations définissent les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicable aux actifs à long terme destinés à être sortis par vente ainsi qu'autrement que par vente. Le chapitre précise particulièrement les critères à respecter afin de classer un actif à long terme comme destiné à la vente et spécifie qu'un tel actif soit mesuré au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des frais de vente. Les nouvelles recommandations fournissent également les normes de présentation et d'information relatives à l'abandon d'activités. L'adoption de ces normes n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société.

Dépréciation d'actifs à long terme

Également, le 1^{er} mai 2003, la société a adopté, par anticipation, les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3063 «Dépréciation d'actifs à long terme» du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre établit des normes de constatation, de mesure et d'information relativement à la dépréciation d'actifs à long terme. Il exige qu'une perte de valeur soit constatée lorsque la valeur comptable d'un actif long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur. Le chapitre précise que la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société; elle aura par contre une incidence pendant le prochain trimestre [voir la note 8].

Informations à fournir sur les garanties

Le 1^{er} février 2003, la société a adopté la Note d'orientation concernant la comptabilité 14 (NOC-14), «Informations à fournir sur les garanties». Selon cette note, le garant doit communiquer les renseignements importants concernant les garanties qu'il a données, peu importe qu'il doive ou non verser un paiement en vertu de ces garanties. Cette note d'orientation vise à améliorer la transparence des informations fournies par le garant sur les obligations et les risques résultant de l'octroi des garanties.

Pour lire les informations communiquées en vertu de la nouvelle note d'orientation, consulter la note 7.

Modification future d'une convention comptable

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la Note d'orientation concernant la comptabilité 15 (NOC-15), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette nouvelle note d'orientation explique comment appliquer les principes de consolidation aux entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15 explique comment déterminer si une entreprise doit comptabiliser l'actif, le passif et les résultats des activités d'une entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. Selon le principe général énoncé dans la NOC-15, une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle est détentrice de droits variables ou d'une combinaison de droits variables de manière à absorber la majorité des pertes de l'entité le cas échéant, à recevoir la majorité de son rendement résiduel le cas échéant, ou les deux (notion de «premier bénéficiaire»). Or, la société a effectué certaines opérations de financement d'aéronefs par lesquelles elle a garanti une partie de la valeur résiduelle à l'expiration du bail selon des structures mettant en cause des entités ad hoc. La société est en train d'évaluer, d'une part, si ces structures constituent ou non des entités à détenteurs de droits variables, et d'autre part, si la société peut être considérée comme le premier bénéficiaire. Pour la société, cette note d'orientation entrera en vigueur le 1^{er} février 2004.

Note 3 Espèces et quasi-espèces

	Au 31 juillet 2003 \$	Au 31 octobre 2002 \$
Espèces et quasi-espèces	244 031	158 823
Espèces en fiducie ou autrement réservées	83 389	101 300
	327 420	260 123

Les espèces en fiducie ou autrement réservées représentent des fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus.

Note 4 Coûts de restructuration

Continuant à se concentrer sur la réduction de ses coûts, à développer ses efficacités opérationnelles et à réajuster au besoin tout produit ou service qui ne donne pas les résultats escomptés, la société a établi un programme de restructuration. Ce programme inclut un changement à la structure de gestion et une réorganisation qui touche la nature et le dosage de ses activités en France et au Canada. La guerre en Irak et le SRAS, qui ont pesé sur la demande, ont aussi précipité la nécessité d'un programme de restructuration.

La société prévoit que le montant total de charge de restructuration ne dépassera pas 50 millions de dollars, avant impôts, d'ici le 31 octobre 2003. De ce montant, 34 millions de dollars reflètent la réduction de la flotte qui sera comptabilisé au quatrième trimestre [voir note 8]. Pour le trimestre, 6 597 000 \$ ont été comptabilisés. La société prévoit de nouveaux frais de restructuration pour le prochain trimestre.

Le montant comptabilisé pour la période prenant fin le 31 juillet 2003 comprend des charges en espèces de 9 579 000 \$ et une réduction de la valeur de l'actif de 766 000 \$. Les charges en espèces sont constituées principalement par les indemnités de cessation d'emploi et les frais de résiliation de contrats.

L'essentiel de la restructuration doit se dérouler en 2003.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 juillet 2003.

	Montant engagé au cours de la période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2003 \$	Montant engagé au cours de la période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2003 \$	Cumul des prélèvements		Solde au 31 juillet 2003 \$
			Monétaire \$	Non monétaire \$	
Prestation de cessation d'emploi	6 003	8 411	4 781	—	3 630
Frais de résiliation de contrats	440	959	519	—	440
Réduction de la valeur d'actifs	46	766	—	766	—
Autres coûts	108	209	209	—	—
	6 597	10 345	5 509	766	4 070

Note 5 Capital-actions

a) Capital-actions

Au cours de la période de six mois terminée le 30 avril 2003, les 51 671 actions privilégiées, série 3 détenues par Transat Tours Canada inc. («Transat Tours») ont été converties en 155 013 actions ordinaires de la société. Subséquemment à la conversion, le nombre d'actions ordinaires détenu par Transat Tours et exclu du capital-actions de la société s'élevait à 258 207. Toujours dans la même période, la totalité des actions ordinaires détenues par Transat Tours ont été vendues sur le marché et aussitôt réintégrées dans le capital-actions de la société au prix d'émission d'origine soit 301 000 \$. Les résultats de la société n'ont pas été affectés par cette transaction.

b) Options

Options émises et en circulation

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2002	2 120 690	7,91
Attribuées	629 473	3,84
Expirées	45 000	12,55
Annulées	179 685	7,95
Solde au 31 juillet 2003	2 525 478	6,81
Options pouvant être exercées au 31 juillet	1 610 153	7,17

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2003, la société a octroyé 619 473 options d'achat d'actions ordinaires à certain de ses employés clés et à ses administrateurs. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, 629 473 options d'achat d'actions ordinaires ont été octroyées. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été employé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 juillet 2003 se présentent comme suit :

	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2003	Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2003
Taux d'intérêt sans risque	4,73 %	4,73 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	55 %	55 %
Rendement en dividende	0 %	0 %
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	2,08 \$	2,09 \$

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait sur les états financiers de la société si elle avait comptabilisé ces attributions au moyen de la méthode de la juste valeur :

	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2003 \$	Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2003 \$
Perte nette	10 088	1 686
Ajustement – Rémunération à base d'actions	72	76
Perte nette pro forma	10 160	1 762
Perte par action pro forma	0,34	0,13
Perte diluée par action pro forma	0,34	0,13

Note 5 Capital-actions (suite)

c) Bénéfice par action

Les bénéfices (pertes) par action et bénéfices dilués (pertes diluées) par action ont été calculés comme suit pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 juillet 2003 et 2002 :

	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2003 \$	2002 \$	2003 \$	2002 \$
Numérateur				
Bénéfice net (perte nette)	(10 088)	5 742	(1 686)	4 285
Intérêts sur débetures convertibles	(868)	(753)	(2 425)	(1 330)
Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires ordinaires	(10 956)	4 989	(4 111)	2 955
Intérêts sur débetures convertibles	—	753	—	—
Intérêts sur débetures pouvant être réglées en action	—	23	—	83
Bénéfice (perte) servant au calcul du bénéfice dilué (perte diluée) par action	(10 956)	5 765	(4 111)	3 038
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	32 811	32 458	32 773	32 404
Débetures convertibles	—	5 841	—	—
Débetures pouvant être réglées en actions ordinaires	—	344	—	345
Options d'achat d'actions	—	62	—	60
Bons de souscription	—	100	—	40
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué (perte diluée) par action	32 811	38 805	32 773	32 849
Bénéfice (perte) par action	(0,33)	0,15	(0,13)	0,09
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,33)	0,15	(0,13)	0,09

Aux fins du calcul de la perte diluée par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 juillet 2003, les débetures convertibles, les débetures pouvant être réglées en actions et les bons de souscription n'ont pas été pris en compte en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 7 846 413 actions pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2003 et de 7 753 897 actions pour la période de neuf mois terminée à la même date. Étant donné les pertes enregistrées pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 juillet 2003, les 2 525 478 options d'achat d'actions ordinaires en circulation ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Les débetures convertibles n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2002 en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 3 465 834 actions. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 juillet 2002, 1 001 795 options d'achat d'actions ordinaires ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

Note 6 Informations sectorielles

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement au Canada et en Europe.

	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2003			Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2003		
	Canada \$	France et autres \$	Total \$	Canada \$	France et autres \$	Total \$
Revenus	289 628	154 493	444 121	1 265 964	426 055	1 692 019
Dépenses d'exploitation	283 355	158 235	441 590	1 205 212	439 031	1 644 243
	6 273	(3 742)	2 531	60 752	(12 976)	47 776
Amortissement	8 226	1 408	9 634	26 223	4 899	31 122
Acquisition d'immobilisations	630	1 511	2 141	7 370	4 431	11 801
Immobilisations et écart d'acquisition ^[1]				179 865	50 773	230 638

	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2002			Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2002		
	Canada \$	France et autres \$	Total \$	Canada \$	France et autres \$	Total \$
Revenus	333 196	162 181	495 377	1 152 304	408 546	1 560 850
Dépenses d'exploitation	313 724	163 963	477 687	1 094 915	418 289	1 513 204
	19 472	(1 782)	17 690	57 389	(9 743)	47 646
Amortissement	9 672	1 015	10 687	26 973	3 482	30 455
Acquisition d'immobilisations	4 301	1 331	5 632	18 139	3 361	21 500
Immobilisations et écart d'acquisition ^[2]				189 930	49 321	239 251

[1] Au 31 juillet 2003.

[2] Au 31 octobre 2002.

Note 7 Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie selon la NOC-14. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 8, 9, 10, 11, 13, 15 et 20 des états financiers vérifiés 2002 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

Beaucoup de contrats de location d'aéroport et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2028. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il n'est jamais arrivé, dans l'histoire de la société, qu'une filiale de celle-ci doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des garanties de lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. La société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, valent généralement pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation d'Ontario et de Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 juillet 2003, la garantie totale se chiffrait à 24 924 000 \$. Il n'est jamais arrivé, dans l'histoire de la société, que celle-ci doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes valent généralement pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2003, le montant total de la garantie s'élevait à 1 860 000 \$. Il n'est jamais arrivé, dans l'histoire de la société, que celle-ci doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 juillet 2003, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 8 Évènement postérieur à la date du bilan

Le 11 septembre 2003, la société a annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à éliminer graduellement l'utilisation de ses six appareils Lockheed L-1011-500 d'ici le 30 avril 2004. Le plan prévoit que trois aéronefs seront éliminés d'ici le 31 octobre 2003; un quatrième sera mis au rancart en janvier 2004, et les deux derniers, d'ici le 30 avril 2004. Le plan entraînera, au quatrième trimestre, une charge d'environ 34,0 millions de dollars pour coûts de restructuration avant impôts pour les aéronefs qui seront graduellement éliminés, ainsi qu'un amortissement accéléré d'environ 6,0 millions de dollars avant impôts pour les appareils Lockheed L-1011-500 qui seront utilisés jusqu'au 30 avril 2004.